CONTRAT DE SERVICES

Le présent contrat est conclu entre :

LE PRESTATAIRE
BERGER-LEVRAULT, société par actions simplifiée, locataire-gérant Expertiz Santé et Medialis, 892, rue Yves Kermen, 92100 Boulogne-Billancourt.
RCS Nanterre 755 800 646.
Adresse pour toute correspondance et règlement :
64, rue Jean Rostand, 31670 Labège.

LE CLIENT
MAIRIE DE TORCY
AVENUE DE BOURGOGNE
71210 TORCY
FRANCE

22362_DV0731854

Ce contrat, qui constitue l'expression du plein et entier accord des Parties, se compose des Documents principaux suivants:

Désignation
Contrat de services WeMAGNUS

- Le présent contrat revêtu de la signature du Client et du Prestataire et ses Conditions Générales d'une part, qui définissent la nature et l'étendue des services et prestations proposés par le Prestataire au Client, leurs modalités d'exécution et les obligations de chacune des Parties.
- Les Conditions Particulières d'autre part, qui personnalisent le contrat de services en détaillant le type de contrat souscrit et les services dont bénéficie le Client conformément à sa commande.

Le contrat prend effet à la date d'activation des services souscrits, désignée la « Date d'effet » du contrat, telle que notifiée au Client dans l'Espace Clients ou à défaut à la date mentionnée sur le Tarif de Base Annexe (TBA).

Le Prestataire, dans le cadre de son devoir d'information et de conseil, a mis à la disposition du Client une proposition commerciale et/ou de la documentation présentant la Solution. Il appartient au Client, notamment sur la base de ces informations, de s'assurer de l'adéquation du présent Contrat à ses besoins et contraintes propres. À cette fin, le Client peut, préalablement à son acceptation, demander au Prestataire toute information complémentaire, à défaut de quoi, le Client reconnaît avoir été suffisamment informé. Tout cahier des charges ou document d'expression de besoins établi par le Client ne sera en aucun cas pris en compte par le Prestataire dans le cadre du Contrat sauf validation expresse du Prestataire intervenue avant la signature des présentes pour figurer en annexe des présentes. En conséquence de quoi, le Client reconnaissant avoir reçu du Prestataire, préalablement à la signature du présent Contrat, les Conditions Générales du contrat et, après en avoir pris pleine et entière connaissance, déclare que le présent contrat constitue l'expression de l'entier accord des Parties.

La souscription à la proposition commerciale afférente à ce contrat de services emporte l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales et Particulières, qui s'appliquent sans réserve ni dérogation quelles que soient les prestations mises en œuvre dans le cadre de ce contrat.

Les Parties conviennent que, pour des raisons de commodité et de facilité de lecture, aucune exigence de parapher individuellement chaque page de ce contrat ne sera nécessaire. La signature apposée en bas de la dernière page aura la même valeur et force exécutoire que si chaque page avait été paraphée. Les Parties reconnaissent et acceptent que cette dispense de paraphage n'affecte en rien la validité ou la portée juridique de ce contrat.

Le présent Contrat est soumis à la loi française tant pour les règles de forme que pour les règles de fond. En cas de litige, les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du présent Contrat ou à l'exécution des services, objet de ce dernier. A défaut de résolution amiable, compétence expresse est attribuée au tribunal compètent nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Fait à Labège, le 26 mai 2026

Pour BERGER-LEVRAULT
Stéphane MANOU
Directeur Général Collectivités et Administrations

BERGER-LEVRAULT
RCS Nanterre 755 800 646
SIRET 755 800 646 00381
64 rue Jean Rostand
31670 Labège
Tél. 0 820 875 875
Fax : 05 61 39 86 64

Pour le Client

(Cachet du Client)
Indiquer : **nom et titre des signataires**.

MAIRIE DE TORCY 71210

M. Dominique SOUCHARD, Maire

WeMagnus
NOS QUOTIDIENS, EN QUELQUES CLICS.

Berger Levrault

Prérequis techniques WeMagnus en vigueur

Février 2024

Prérequis techniques minimum
Navigateur Internet compatible : Microsoft Edge©, Mozilla Firefox©, Google Chrome© avec une extension de visionneuse PDF **Pour les signataires (processus de signature électronique)** : Microsoft Edge©, Mozilla Firefox©, Google Chrome© avec extension LiberSign et port USB type A pour connecter le certificat de signature RGS**/eidas **Une adresse mail nominative pour chaque utilisateur** **Pas d'accent ni d'espace dans le nom de la session utilisateur** **Télétransmission PES V2, @ctes et signature électronique :** Un certificat valide et non révocable RGS** par agent signataire et/ou télétransmetteur

Configuration recommandée du poste de travail
Système d'Exploitation : Windows 11 Professionnel pouvant accueillir les clients Citrix version 2302 et Xen App **Processeur** : Intel Core i5© ou supérieur **Connexion Internet** : ADSL ou fibre (8Mb/s minimum) **RAM** : 16 Go **Espace de stockage :** SSD 500 Go **Ecran** : 23 pouces supérieur à 1600 x 1200 **Antivirus :** Antivirus professionnel avec analyse comportementale ou EDR **Suite bureautique :** notamment pour pouvoir ouvrir les fichiers .csv (LibreOffice, Apache OpenOffice™, Microsoft Office©)